



KEDANGE SUR CANNER

www.kedange-sur-canner.info

Bulletin Municipal N°08 - Mars 2016



Sommaire

- p.2 Le mot du Maire
- p.3 Les commissions municipales
- p.4 Les services
- p.5 État civil
- p.6 Programme des festivités 2016
- p.7 Les dépenses d'investissement
- p.8 Le plan local d'urbanisme
- p.9 La vie quotidienne
- p.10 Les journées du patrimoine
- p.11 Infos pratiques
- p.12 François Laroche
"Sculpteur à Kédange"
- p.13 Alevinage
- p.14 Le droit de préemption
- p.15 Une année en photo
- p.16 Le téléthon

Le mot du Maire

L'année 2015 fut l'année de la finalisation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) définitivement promulgué le 16 septembre 2015 après bien des péripéties, dont la plus délicate fut sans doute le recours gracieux du Préfet contre le tracé des zones inondables de la Canner. En effet, sur les préconisations du Commissaire-enquêteur, la municipalité avait souhaité s'écarter un peu du tracé des zones inondables contenu dans un document appelé Atlas des Zones Inondables (A.Z.I.). Pourquoi ? Tout simplement pour favoriser le développement économique en permettant l'installation de nouveaux équipements. Devant la mise en demeure des services préfectoraux, il a fallu revenir au tracé strict de l'Atlas. C'est ce tracé, annexé au P.L.U., qui définit à présent, pour toutes les demandes d'urbanisme, les zones inconstructibles. Si la Canner reste un atout, elle impose aussi des contraintes fortes à tous les projets de construction et de développement.

L'autre grande réalisation de l'année 2015 se voit dans le paysage de jour comme de nuit : la mise en lumière de la piste reliant la commune au nouveau Collège de la Canner. Le coût de cette opération s'élève à 50.000€ HT. Cette piste sécurisée bénéficie aux nombreux

usagers, notamment les collégiens, qui l'empruntent quotidiennement.

L'année 2016 sera essentiellement consacrée à la poursuite de cette action visant à améliorer la sécurité. Sécurité routière, tout d'abord, avec l'installation espérée de radars-sanction sur la Départementale 918. Renforcement de l'éclairage public avec le traitement de la rue des moulins, le long de la route Départementale n°2, depuis le carrefour de l'église jusqu'au pont de la Canner. Lancement enfin d'un programme de vidéoprotection avec l'installation d'un réseau de caméras aux endroits les plus sensibles de notre commune. Qui n'a pas remarqué les dépôts d'immondices près des containers de tri ou dans le chemin d'accès au parcours de santé ? Qui n'a pas remarqué les attroupements près de la gare ou près de la mairie. Qui n'a pas remarqué les déjections canines près de l'aire de jeux des enfants ? Si l'appel au civisme ne suffit pas, il faut réprimer les manquements. Naturellement, l'installation de cette vidéo-protection sera faite dans le strict respect du droit, et les poursuites engagées conformément à la loi. Voilà pour l'année 2016 que je vous souhaite sereine et heureuse.

Bien cordialement.

Le Maire, Jean KIEFFER

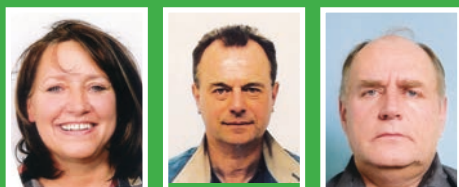


Commission Finances



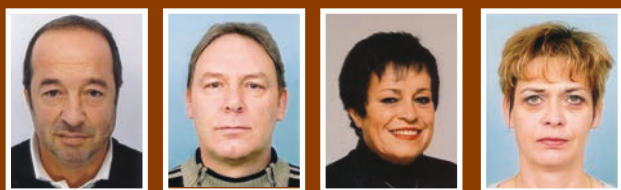
KIEFFER Jean,
WEITTEN Marc,
FREY Marie-Thérèse,
CORPLET Franck,
AUBURTIN Chantal,
PEREZ Nathalie,
DEMMER Agnès,
LEFEBVRE Stéphane.

Commission Travaux & Urbanisme



KIEFFER Jean,
WEITTEN Marc,
FREY Marie-Thérèse,
CORPLET Franck,
SEMINERIO Patricia,
LECHANTRE Jean-Marc,
HIRTZMANN Jean Marc.

Commission Associations, sports et sécurité



KIEFFER Jean,
WEITTEN Marc,
FREY Marie-Thérèse,
CORPLET Franck,
KLEIN Christian,
ANTOINE Alain,
ACKERMANN Aïda,
PEREZ Nathalie.

Commission Affaires sociales, scolaires & Culturelles



KIEFFER Jean,
WEITTEN Marc,
FREY Marie-Thérèse,
CORPLET Franck,
SEMINERIO Patricia,
KLEIN Christian,
ANTOINE Alain,
ACKERMANN Aïda.

Services

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chantal BACZKIEWICZ — 7 r Église

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83

Yves BACZKIEWICZ — 7 r Église

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83

Christian GENSER — 12 r Thionville

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 50 11

INFIRMIERES

Marie-Joséphine BOISSY - rue Nonnenfels

57920 KEDANGE SUR CANNER - Tél. : 03 82 83 53 02

Claudine BERRINI - rue Nonnenfels

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 53 02

PHARMACIE

Pharmacie de la Canner — 6 rue de Bouzonville

57920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 51 08

KINÉSITHÉRAPEUTE

Jean-Marie CAILLOUX — 1 bis r Moulins

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 56 87

SAMU : 15 POLICE : 17

POMPIERS : 18

Alcooliques anonymes : 03 87 50 70 73

ou 03 87 84 23 88

Cancer info service : 0810 810 821

(coût appel local d'un poste fixe)

Drogues info service : 0800 23 13 13

(coût appel local d'un poste fixe)

Sida info service : 0800 840 800

(coût appel local d'un poste fixe)

SOS Viol : 0800 05 95 95

(coût appel local d'un poste fixe)

Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (Paris)

Tabac info service : 0825.309.310

Femmes info service : 01 40 33 80 60 (Paris)

Appel d'urgence européen

(appel avec un portable) : **112**

Allo enfance maltraitée : 119

Centre antipoison de Nancy : 03 83 32 36 36

Gendarmerie de Metzervisse : 03 82 56 80 70

AMBULANCES

Guénange Ambulances — 31 r Metzervisse

57310 GUÉNANGE — Tél. : 03 82 50 21 29

Roland BAUMANN Ambulances

11 parc Activité Beau Vallon

57 970 ILLANGE — Tél. : 03 82 54 49 49

Ambulance KLEIN — ZAC Unicom

57 970 BASSE-HAM — Tél. : 03 82 86 66 00



HORAIRE DÉCHETTERIE D'ABONCOURT



ROUTE D'EBERSVILLER

F -57144 ABONCOURT

FRANCE

(33) (0) 3 82 82 12 51

du lundi au vendredi

de 7h00 à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Tout dépôt sauvage aux abords de la déchetterie est interdit.

PLANNING ' GROS DÉCHETS 2016 '

Vendredi 11 Mars 2016

Vendredi 17 Juin 2016

Vendredi 23 Septembre 2016

Vendredi 16 Décembre 2016

LES ENTREPRISES DE KÉDANGE

ALIMENTATION :

Boucherie — Charcuterie RIPPLINGER

03 82 83 51 30

Boulangerie Banette COMBAS

03 82 83 50 01

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION :

EKOS LOGIS

06 08 54 05 95

PITOIS

03 82 83 90 06

AUTO / MOTO / QUAD / ESPACES VERTS :

FLORE — Espace Verts

06 77 47 65 73

ECO JARDIN

06 87 68 19 24

ESTIMAT — Quad — Dalles de parking écologique

03 82 83 00 83

PICO MECA SERVICE — Mécanique générale

03 82 83 50 02

BANQUE :

Crédit Mutuel

0820 85 77 43

Banque Postale

3639

BEAUTÉ — COIFFURE :

CREATIF

03 82 83 59 21

HAIR S'TYLE

03 82 83 54 79

DÉPANNAGE :

KGF MOTORISATION Portail, porte, garage...

06 85 23 09 51

THIEL VL-PL

03 82 83 50 31

ENTREPRISES :

SEMIN S.A. Colles et enduits

03 82 83 93 33

SCHIEL FRERES — Travaux publics

03 82 83 51 02

FUEL KLECK

03 82 83 50 15

HÔTEL — RESTAURANT :

LOGIS DE FRANCE LA CANNER — JAMINET

03 82 83 00 25

SNACK KEBAB OMER

03 82 50 79 89

POMPES FUNÈBRES :

PIRUS

03 82 83 93 58

SERVICES :

COMPTOIR NATURE — Jardinerie, alim animale

03 82 83 51 00

ACE MEDIAS — Publicité, Web, Photographie, Mag'ID

03 82 83 92 74

État civil

Bonjour...

Aleth MOLLARD
le 8 janvier 2015

Lysa CHAUVET
le 20 février 2015

Thomas HIENLY
le 5 mai 2015

Christophe FIEFEL
le 26 mai 2015

Arsène OLLIVIER
le 7 juin 2015

Clémentine DEHLINGER
le 5 juillet 2015

Maëlys ROUXEL
le 12 juillet 2015

Justine PFEFFER
le 15 septembre 2015

Melyna PETROVIC
le 29 septembre 2015

GIULIO ASCHENBRENNER
le 1er octobre 2015

Melvin BEYER
le 20 novembre 2015



Message du Chef de Corps des Sapeurs Pompiers

18

Comme chaque année au début du mois de décembre vous nous avez accordé un très bon accueil lors de notre tournée des calendriers, mes collègues et moi vous en remercions.

Le 13 février 2016 nous avons accueilli dans nos locaux des habitants de Kédange et environs pour l'opération « apprenez les gestes qui sauvent », celle-ci initiée par le Ministre de l'Intérieur à la suite des attentats du 13 novembre à Paris est destinée à donner les bases des gestes de premiers secours à un maximum de personnes.

Cette opération pourrait être renouvelée à l'avenir.

En 2015 nous avons réalisé quelques 50 interventions dont les $\frac{3}{4}$ étaient des secours à personnes, 5 départs pour feu, le reste en interventions diverses (nids de guêpes....).

Nous avons dû refuser une dizaine de départ par manque de personnel... Alors si vous avez plus de 16 ans, vous avez de la disponibilité, vous voulez donner de votre temps pour aider ceux qui ont en besoin.... Rejoignez-nous.

À chaque fois que vous voyez un camion de pompier passer, vos yeux s'illuminent, vous avez 12 ans venez apprendre le métier de Sapeur-Pompier en intégrant notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Pour tous renseignements, appelez au 0674108672

Ou par mail à l'adresse laurent.weitten@sdis57.fr

Le chef de centre
Lieutenant Laurent Weitten.

Ils nous ont quittés...

Luigina GRENESE
le 10 février 2015

Jean-Marie SCHNEIDER
le 16 février 2015

Madeleine BROQUARD
le 24 avril 2015

Geoffroy HELDRE
le 7 juillet 2015

Marie-Thérèse VIRTE
le 30 juillet 2015

Jean-Pierre MALINOWSKI
le 3 août 2015



DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
10/01/16	Assemblée générale Maison des associations 11h	Boule Kédangeoise
23/01/16	Assemblée Générale salle St Rémy à 17h00	U.N.C
31/01/16	Repas des Aînés salle St Rémy à 12h	Commune
18/02/2016	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
02/03/2016	Vente cartes de pêche Maison des associations 17h à 18h	APK
09/03/2016	Carnaval Salle St Rémy	Foyer rural
12/03/2016	Soirée années 80 Salle St Rémy 20h	CEP
18/03/2016	Assemblée générale Maison des associations	Foyer rural
23/03/2016	Chasse aux œufs	Foyer rural
28/03/2016	Concours de belote Salle St Rémy 14h	CEP
02/04/2016	Festi-kids Salle St Rémy 14h	APE
05/05/2016	Vide-grenier Rue des écoles	CEP
26/05/2016	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
05/2016	Assemblée générale Salle St Rémy	Gym volontaire
03/06/2016	Concours officiel de pétanque 19h	Boule Kédangeoise
05/06/2016	Assemblée générale Club House 10h30	CEP
18/06/2016	St Jean place de la mairie	CEP
29/06/2016	Kermesse de l'école Salle St Rémy 10h	APE
29/06/2016	Pique-nique gym enfant	Foyer rural
06/07/2016	Stage gym enfant	Foyer rural
13/07/2016	Stage gym enfant	Foyer rural
20/07/2016	Stage gym enfant	Foyer rural
15/08/2016	Challenge Muller (Foot)	CEP
20/08/2016	Vide-grenier Rue des écoles 14h à 22h	CEP
21/08/2016	Repas champêtre Salle St Rémy	UNC
25/08/2016	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
09 au 18/09/2016	Journées du patrimoine «Gypse et plâtre dans la vallée de la Canner»	ANPVC
02/10/2016	Fête de la pomme	Comité des fêtes
27/10/2016	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
05/11/2016	Soirée dansante Salle St Rémy	CEP
10/11/2016	Commémoration de l'Armistice 1918 avec les écoles 14h30	Mairie
11/11/2016	Commémoration de l'Armistice 1918 Momument aux Morts	UNC - Mairie - pompiers
27/11/2016	21e marche IVV	Amicale des pompiers
03/12/2016	Ste Barbe Salle St Rémy	Amicale des pompiers
17/12/2016	Arbre de Noël + Repas du comité	CEP

Les associations kédangeoises

Amicale des Sapeurs Pompiers

Jeunes Sapeurs Pompiers

Anciens Combattants

Association des parents d'élèves

Association de pêche Kédangeoise

Boule Kédangeoise

C.E.P. Kédange

Club artisanal

Club informatique

Comité des Fêtes

Donneurs de sang

Foyer rural

Gymnastique volontaire

Club des aînés

Volley- ball club de la Canner

* Luc KELLER

* Pierre Alain KELLER

* René KLEIN

* Pascale WEITTEN

* Emile JUNGNICHEL

* Christian MAYER

* Stéphane LEFEBVRE

* Eduarda MUHLMANN

* Robin RIPPLINGER

* Alain ANTOINE

* Évelyne HOFFMANN

* Santa MAYER

* Jacques SAADOUD

* Marie-Thérèse Frey

* Nicolas KELLER

☎ 03.82.83.54.45

☎ 03.85.97.33.39

☎ 03.82.83.97.67

☎ 03.82.83.94.06

☎ 03.82.83.97.92

☎ 06.24.62.59.46

☎ 03.82.59.07.83

☎ 03.82.83.57.70

☎ 06.67.14.83.20

☎ 06.66.83.30.07

☎ 03.82.83.97.72

☎ 03.82.83.94.14

☎ 03.82.83.94.39

☎ 03.82.83.58.47

☎ 06.31.54.50.90

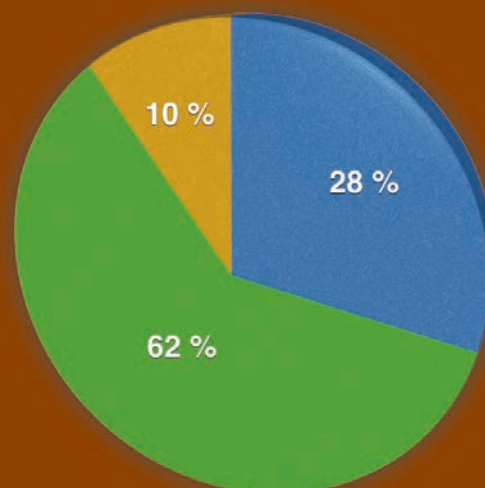
Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement viennent enrichir le patrimoine de la commune. À la différence du fonctionnement qui intègre les dépenses courantes, l'investissement ouvre droit à un remboursement partiel de la T.V.A. À cet égard, il convient de noter que la commune a touché en 2015, un rem-

boursement de TVA de 23 957,67€ pour les dépenses d'investissement réalisées en 2014.

En 2015, les travaux sur la voirie et les réseaux ont représentés le plus gros des dépenses (61,7%), suivis des immobilisations, c'est-à-dire les achats de matériels et d'outillages, avec (28,3%), et enfin les dépenses du P.L.U. (10%)

2015



Le tableau ci-dessous récapitule les principales dépenses d'investissement réalisées en 2015.

Libellé	Réalisation	Part
Immobilisations	36 468,85€	28,3 %
Réseaux et voiries	79 622,68€	61,7 %
Plan Local d'Urbanisme	12 886,34€	10,2 %
TOTAL GÉNÉRAL	128 978,87€	100 %



Le Plan Local d'Urbanisme

Cette fois c'est fait ! Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est définitivement remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). La commune dispose depuis le 16 septembre 2015 d'un document complet d'urbanisme. Ce document permet d'instruire toutes les demandes en ce domaine, depuis l'abri de jardin jusqu'au permis d'aménagement d'un lotissement, en passant par les permis de construire ou les simples déclarations préalables. C'est aussi plus que cet aspect immédiat fonctionnel, puisque le P.L.U. fixe un cadre pour le développement harmonieux de la commune à l'horizon 2025. A cet égard, rappelons l'axe majeur de développement : 1 500 habitants tout en conservant le caractère rural de notre commune.

Il n'est pas inutile de revenir sur la procédure qui a permis l'élaboration du P.L.U. Un marché public a été signé en février 2013 avec le bureau d'études « Espace & Territoires » de Nancy. Deux ans et demi de travail, en réunions avec

le Conseil municipal et les Personnes Publiques Associées (État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, SIDEET, ERDF, SNCF, CCAM). Deux réunions publiques d'information avec les Kédangeois, une enquête publique du 31 mars au 5 mai 2015, deux auditions l'une à Metz devant la D.D.T. l'autre à Thionville devant le SCOTAT. Une première approbation en juin 2015, un recours gracieux du Préfet puis enfin une approbation définitive validée en septembre 2015. Il faut saluer le remarquable travail du bureau d'études « Espace & Territoires » et la mission d'assistance de la SODEVAM pour un aboutissement remarquable.

L'investissement représente une dépense de 28 517,85€ TTC. Déduction faite du remboursement de la TVA, des subventions de l'État et du Conseil Départemental, il restera à la charge de la commune 10 634, 38€, soit un peu moins de 10€ par habitant. Enfin pour garder la maîtrise du foncier, la

commune a instauré un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones constructibles U et AU du ban communal.

Le P.L.U. servira à instruire une deuxième tranche du Chardon Lorrain si elle se fait, et la réalisation d'un lotissement communal sur le site de l'ancien collège qui devrait voir le jour après désamiantage et démolition des vieux bâtiments, à l'abandon depuis presque deux ans. Mais ceci est une autre histoire, le Département de la Moselle refusant, pour l'instant, de remplir ses obligations conventionnelles signées en 2009.

Le Téléthon

Le Coordinateur du Téléthon, Jean-Pascal COP, et toute l'équipe organisatrice vous remercient pour l'investissement et la participation au Téléthon 2015.

La mobilisation des associations kédangeoises et des villages voisins a été remarquable.

Les ateliers proposés étaient d'une qualité exemplaire.

Malgré la météo très fraîche, le fil rouge a connu un grand succès.

Les parcours VTT ont tenu leur promesse, le challenge de 500 tours a été dépassé (709) pour une distance parcourue de 1276km.

La somme de 2363 euros récoltée durant ces 24 heures montre la réussite de cette manifestation.

Un grand MERCI aux équipes de la protection civile sans lesquelles le Téléthon 2015 n'aurait pas pu avoir lieu.



Vie quotidienne

Animaux errants

La commune a signé une convention de prestation de service avec la fourrière interdépartementale Jolibois — 54480 Moineville. La fourrière s'engage à recevoir les animaux récupérés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal ; elle n'intervient que sur ordre de la Mairie ou d'une autorité de police ou de gendarmerie.

L'action de la fourrière comprend la capture, le transport, l'hébergement, les soins et vaccinations, l'euthanasie le cas échéant.

FOURRIÈRE JOLIBOIS
54580 MOINEVILLE
Tél. 03 82 22 11 47

Bibliothèque

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 15h00 - 19h00

Mercredi 15h00 - 17h00

Samedi 10h00 - 12h00



TÉLÉTHON 2015



Insolivre



Générosité des Kédangeois

Les « brioches de l'amitié » rencontrent un succès confirmé auprès des Kédangeois. Grâce à la générosité des habitants, les versements nets en faveur de l'Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées (A.P.E.I) se maintiennent à un bon niveau depuis 2008, comme le montre le tableau suivant :

ANNÉES	VERSEMENTS A.P.E.I
2008	778,61 €
2009	789,25 €
2010	841,75 €
2011	930,33 €
2012	896,98 €
2013	801,20 €
2014	828,75 €
2015	779,75 €

CONSEIL DE FABRIQUE DE KÉDANGE SUR CANNER HOMBOURG BUDANGE

Création du Concordat signé entre l'Église Catholique et l'État, le conseil de fabrique n'est pas qu'une simple association qui aurait dans son bureau un président, un secrétaire et un trésorier et qui définirait ses statuts propres. Encadrée par le décret du 30/12/1809, la structure de cet établissement public du culte révèle le rôle prépondérant de l'Église et des pouvoirs publics.

C'est la raison pour laquelle le curé et le maire sont membres de droit. Les fabriciens eux-mêmes ont un rôle public au même titre qu'un conseiller municipal, et un rôle ecclésial reconnu.

Le bureau et les membres du conseil de fabrique vous remercient de vos dons durant cette dernière année 2015 et vous souhaitent une très bonne nouvelle année 2016.

Réglementation

À compter du 1er avril 2013, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles pour les mineurs sont supprimées, et par conséquent elles ne sont plus délivrées par la mairie. Sur le plan pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST, mais muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Les journées du Patrimoine 2015

En 2015 les journées du Patrimoine se sont déroulées au collège de la Canner. La question scolaire en a constitué le principal thème sous la forme d'une conférence de Chantal Auburtin sur l'évolution des écoles dans la commune. Les points principaux de cette conférence sur l'évolution des écoles dans la commune sont repris dans l'article ci-dessous.

Nous n'avons pas de preuve de l'existence d'une école à Kédange avant 1662. À cette période presque tous les habitants signent par une marque, une croix, un signe.

C'est en 1682 que l'on trouve dans les registres paroissiaux la première mention de la profession de maître d'école. Il s'agit d'un nommé Claude Thirion, maître chirurgien et maître d'école. Où enseignait ce maître d'école ? Dans un relevé des maisons établi en 1693, ne figure aucune maison communale ou école. Il est possible que le maître d'école donnait ses leçons chez lui.

À partir de cette date apparaissent régulièrement des instituteurs et des régents d'école.

En 1803, on trouve un instituteur juif : Samuel Ory.

Tout au long des années, des instituteurs sont répertoriés dans les divers actes d'état civil.

Les écoles

En 1789, on retrouve des traces d'une maison communale avec une salle d'école. Le bâtiment se trouvait au centre du village, à l'angle de la Grand-Rue et de l'ancienne Karloffelgass (Rue du Collège et Rue Corplet).

À cette période, le Comte d'Hunolstein aidait les familles pauvres si elles acceptaient d'envoyer leurs enfants à l'école de Kédange. Elles percevaient 1 ou 2 livres tournois destinés à l'habillement des enfants.

En 1840, cette maison en mauvais état ne correspondait plus aux normes de la loi. Il a été décidé son remplacement. C'est l'architecte Leydecker de Thionville qui a été chargé du projet.

3 projets ont été proposés :

- Construction d'une salle d'école à côté du presbytère (ancienne ferme Hass)
 - Achat d'une maison pour la transformer en école (maison Pfauwadel)
 - Construction d'une mairie-école sur le terrain face à l'actuelle Rue Notre Dame
- C'est le 2ème projet qui a été retenu,

les devis pour la transformation s'élevaient à 9289 Frs.

Villa Léonie

En 1837, l'école publique est encore facultative et de nombreux ecclésiastiques s'engagent pour donner une nouvelle impulsion à l'enseignement en ouvrant des écoles.

Charles Joseph Cordel, curé de Kédange et

M Jean Pierre Jacquemin, régisseur du Château de Hombourg fondent l'école latine ou la pension Jacquemin (Villa Léonie).

À sa création l'école comptait 17 élèves originaires de Kédange et des environs.

Les élèves étaient accueillis sous le régime de la pension.

Le règlement de fonctionnement :

- Lever 5h30 en été et 6h en hiver
- Classe de 6h30 à 12h avec une coupure de 7h30 à 8 h
- Déjeuner et récréation de 12h à 14h
- Classe de 14 h à 16 h
- Étude dans la soirée
- Repas à 19 h
- Coucher à 20 h

Le dimanche, les maîtres accompagnaient leurs élèves à la messe dominicale.

Les programmes restaient assez librement établis et adaptés aux capacités des élèves.

On y enseignait :

- Les langues : le Français, l'Allemand, le Latin, le Grec
- Arithmétique, géométrie, algèbre
- Histoire naturelle, botanique
- Histoire et géographie
- Cosmographie, physique
- Musique vocale et chant polyphonique

Les manuels employés étaient les mêmes que ceux du collège Royal de Metz

Le collège ferma ses portes en 1842 faute de moyens financiers.

Mairie-école

La construction d'une école de garçons située dans l'actuelle Rue Corplet fut décidée. La construction date des années 1857 / 60. De nombreux Kédangeois ont usé leur fond de culotte sur ses bords.



Le développement du village entraîna vers les années 1950 la construction d'une école maternelle (Rue de la Gare) et d'une école primaire (Rue des écoles).



Le collège

Au début des années 1960 fut ouvert un collège d'enseignement général, ancêtre du collège de la Forêt.

Les cours étaient donnés dans les locaux de l'école primaire et dans des bâtiments préfabriqués.

Le collège de la Forêt fut ouvert en 1969.

Il a vu passer pendant près de 50 ans un grand nombre d'élèves de Kédange et des communes voisines.

Il a été remplacé à la rentrée 2014, par le collège de la Canner.

Cet établissement recrute ses 600 élèves sur 18 communes.

Informations pratiques

MAIRIE

4 rue des Écoles
57920 Kédange sur Canner
www.kedange-sur-canner.info
Email : mairie.kedange@wanadoo.fr
Tél. : 03 82 83 51 06
Fax : 09 72 12 75 67

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : fermeture hebdomadaire
Mardi : de 10 h à 12 h
Mercredi : de 14 h à 17 h
Jeudi : de 10 h à 12 h
Vendredi : de 14 h à 17 h

**Permanence du
Maire et des adjoints :
vendredi
de 17 h à 19 h.**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les formulaires de demandes sont à remplir en mairie.

Les cartes d'identité des adultes valides au 1er janvier 2014 sont prolongées automatiquement de 5 ans.

PERSONNE MAJEURE

Ancienne carte d'identité (si renouvellement)
2 photos récentes aux normes
Acte de naissance de moins de 3 mois
Justificatif de domicile de moins de 3 mois

PASSEPORT

Personnes majeures

Il appartient désormais aux personnes sollicitant la délivrance des nouveaux passeports, dits biométriques, de s'adresser aux mairies de l'arrondissement équipées de station d'enregistrement, à savoir :

- | | |
|--------------|--------------------|
| — THIONVILLE | — HAYANGE |
| — YUTZ | — SIERCK LES BAINS |
| — FAMECK | — BOULAY |



PERSONNE MINEURE

Ancienne carte d'identité (si renouvellement)
2 photos récentes aux normes
Acte de naissance de moins de 3 mois
Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Copie de la carte d'identité des 2 parents
Copie du livret de famille
Pour les parents divorcés : copie du jugement de divorce
Pour les mineurs de + de 13 ans : attestations sur l'honneur que le mineur réside chez les parents

Perte ou vol :

En cas de perte, faire une déclaration en mairie.
En cas de vol, faire une déclaration en gendarmerie.
Fournir 25€ de timbres fiscaux et tous les documents listés ci-dessus.

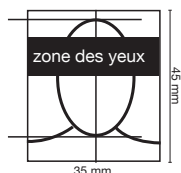


Photo d'identité aux normes en 5 min

L'ATELIER PHOTOS
S T U D I O & L A B O

Ace Médias — 3 route de Thionville — Kédange sur Canner. ☎ 03 82 83 92 74)

François Adolphe LAROCHE

Sculpteur à Kédange

CHERCHONS À MIEUX
CONNAÎTRE CETTE FAMILLE.
PIERRE LAROCHE, DISTILLATEUR
À METZERESCHE, ÉPOUX
D'ANNE SCHARFF A EU 9
ENFANTS DONT PIERRE NÉ EN
1833 À METZERESCHE.



En 1854, Pierre épouse à Metzeresche Anne JUNG. Il indique comme profession sculpteur sur pierre. De cette union sont nés 14 enfants, dont 3 sont devenus sculpteurs, Ferdinand Julien né en 1856, Pierre Michel Victor né en 1862, et François Adolphe né en 1864. Le plus jeune fils Marie Émile Georges est devenu militaire. Il était Chef de bataillon des affaires indigènes à TAZA au Maroc, Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre.

Intéressons-nous plus particulièrement à François Adolphe LAROCHE qui s'est installé à Kédange. Il épouse en 1892 à Hestroff Marie LAGLASSE. Le couple a eu 7 enfants.

Le couple s'installe dans la maison à l'angle de la Rue du Collège et de l'impasse au bois. La maison elle-même raconte l'histoire de la famille, construite dans la deuxième moitié du XIX siècle. Elle porte encore aujourd'hui les décorations faites par le sculpteur. Le linteau de la porte d'entrée a été sculpté par François Adolphe LAROCHE, et représente les emblèmes professionnels du sculpteur : le marteau, le burin, les ciseaux, l'équerre



et le fil à plomb.

François Adolphe LAROCHE a scellé au-dessus des trois fenêtres de l'étage trois têtes sculptées dont l'une le représente, une autre est le portrait de son épouse



et entre les deux un visage menaçant.

Cette famille de sculpteurs a laissé de nombreux ouvrages que l'on peut encore admirer aujourd'hui à Kédange et dans la région.

Je vous propose de mettre en avant trois réalisations de ces artistes.



Le tombeau de Pierre BIRCK (Buding)

Le tombeau érigé en 1865 par Pierre BIRCK, réalisé par Pierre LAROCHE de Kédange.

Le tombeau représente St Pierre aux liens, symboles chrétiens, croix, sablier, couronne, décors végétaux et floraux, angelot.



Saint Etienne de Metzeresche

Dans les années 1860 de violents orages ont anéanti toutes les récoltes et mis les habitants de Metzeresche au bord de la famine. Ces

derniers en accord avec le sculpteur Laroche érigèrent une statue de Saint Etienne, Saint patron de Metzeresche, afin d'implorer le ciel que pareille catastrophe ne se reproduise plus. Les mains de cette statue donnent l'impression de repousser les intempéries. Ces mains cassées lors de la débâcle de l'armée allemande en 1944 furent remplacées par un habitant de Metzeresche, suite à un vœu et sculptées par Lucien SOMMEN, sculpteur à Kédange successeur de François Adolphe LAROCHE.

La vierge (dans l'ancien cimetière)

Dans l'ancien cimetière de Kédange est érigée une statue de la vierge, offerte par la famille Laroche / Laglasse en 1923.

La première statue réalisée par François Adolphe LAROCHE a été détruite pendant le dynamitage du pont de la Canner en 1944 ; elle a été remplacée par la statue actuelle.



ALEVINAGE

L'alevinage consiste à empoissonner l'étang. Pour cela l'association de pêche kédangeoise (APK) s'adresse à un pisciculteur de la région. L'opération se déroule en plusieurs phases :

1. *Après avoir vidé ses étangs, le pisciculteur trie ses poissons et les stocke par type et par taille dans des bassins garnis d'un filet. (Brochets, sandres, perches, carpes, tanches, gardons...)*
2. *Les poissons sont prélevés par soulèvement du filet, à l'aide d'une épuisette, et sont mis dans une grande bassine.*
3. *Les poissons sont pesés.*
4. *Les poissons sont transvasés dans des citernes remplies d'eau et alimentées en oxygène pour assurer leur sécurité durant le voyage en camion.*
5. *Le pisciculteur installe une goulotte pour vidanger les citernes dans l'étang de Kédange.*

L'alevinage est réalisé chaque année, fin novembre ; il est financé par l'APK grâce à la vente des cartes de pêche aux adhérents.

Les élèves des écoles sont invités à participer au transvasement des poissons. Les élèves comparent ce transvasement à une descente en toboggan.



LES ÉLÈVES EN SORTIE NATURE

Depuis quelques années, les élèves de l'école élémentaire et maternelle de Kédange sur Canner font le déplacement jusqu'au parcours de santé qui encercle l'étang de Kédange. Ils y sont invités par l'association de pêche du village lors de l'alevinage de l'étang.

Les bénévoles de cette association initient les plus jeunes à la reconnaissance des différentes sortes de poissons, à leur croissance et à leur mode de vie, ainsi qu'au respect de leur lieu de vie.

Les élèves sont sensibilisés à l'environnement et sont ravis de voir glisser carpes, gardons ou sandres sur le « toboggan » à l'issue de la séance d'observation.

Comme le lieu s'y prête, ils effectuent à cette occasion des activités sportives, recensent les essences des arbres, ou encore admirent les manifestations de la nature avec ses magnifiques couleurs d'automne.

Plus tard dans l'année scolaire, les plus grandes classes sont invitées à une partie de pêche, toujours encadrée par ces bénévoles et leurs enseignants, et là aussi, c'est un moment de plaisir partagé.



Crédit photo APK



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

COMMUNE DE KEDANGE-SUR-CANNER

N°20/2015

Arrêté portant institution du droit de préemption urbain

Le Maire de Kédange-sur-Canner

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.110, L.210, L.211, L.212, R.211, R.212, R.213.

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du 16 septembre 2015.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 septembre 2015 instituant un droit de préemption urbain soumise au contrôle de légalité le 18 septembre 2015.

ARRETE

Article premier: Il est institué un droit de préemption urbain.

Article 2 : Ce droit s'appliquera sur l'ensemble des zones U et AU du PLU, approuvé le 16 septembre 2015.

Article 3 : Un avis au public faisant connaître l'institution de droit de préemption urbain sera publié dans deux journaux d'annonces légales de la Moselle.

Article 4 : Le bénéfice de ce droit de préemption urbain produira ses effets dès l'accomplissement des mesures de publicité.

Fait à Kédange-sur-Canner, le 18 septembre 2015



Une année en photos



LE TÉLÉTHON



Équipe de rédaction : Jean Kieffer, Marc Weitten, Marie-Thérèse Frey, Franck Corplet

Jean-Marc Lechantre, Jean-Marc Hirtzmann

Conception et mise en page : Ace Médias.com 0382839274

Copyright photo : Pierre-Michel MORITZ (sauf indiqué sur les photos)

www.kedange-sur-canner.info